

## En route pour la fibre optique à Mooslargue

A l'heure du tout numérique, des démarches administratives, des déclarations en ligne, de l'e-santé et du télétravail, l'accès à Internet est devenu indispensable dans le quotidien de chacun. Or, les territoires ne sont pas tous égaux dans l'accès au numérique.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, la Région Grand Est pilote en partenariat avec les deux départements alsaciens le déploiement de la fibre optique sur les zones non couvertes par les opérateurs privés.

L'objectif est double : réduire la fracture numérique existante entre le rural et l'urbain et renforcer l'attractivité économique du territoire pour les professionnels souhaitant s'y développer et s'y installer.

La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement de ce réseau est confiée à la société Rosace pour l'Alsace.

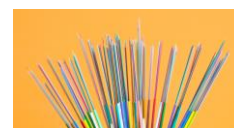
Le déploiement du réseau fibre optique dans plus de 700 communes dont 129 prioritaires, réparties sur 2 départements. Au final, ce sera près de 16 000 kilomètres de fibre optique qui parcourront le territoire alsacien d'ici à 2022.

Chacun, particulier ou entreprise, pourra bénéficier gratuitement du raccordement à la fibre optique.

Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

### La fibre à Mooslargue

La commune de Mooslargue va être raccordée au réseau Rosace. Les travaux de déploiement sont terminés dans la commune. L'ouverture commerciale prévisionnelle est annoncée au mois de juillet prochain (2019).



Une réunion publique d'information sera organisée. Les habitants et les entreprises seront invités à cette réunion pour comprendre les étapes de raccordement à suivre ainsi que pour rencontrer plusieurs opérateurs présents sur le réseau Rosace et découvrir leurs offres.

La date de réunion d'information sera communiquée, une fois fixée, par Rosace, la Région Grand Est et par le biais de votre mairie.

Dès que l'ouverture commerciale sera effective et après avoir constaté votre éligibilité chaque foyer pourra souscrire un abonnement à la fibre et bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

## **Les étapes pour vous connecter à la fibre**

### Étape 1 :

Attendre la réunion publique qui annoncera l'ouverture commerciale de la fibre optique à Mooslargue.

### Etape 2 :

Pour connaître les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) présents sur votre commune, il vous suffit de vous rendre sur le site [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr) et de renseigner le nom de votre commune sur la page d'accueil. Les opérateurs présents s'afficheront sur la page dès l'ouverture commerciale effective. Vous pourrez, en cliquant sur le nom de l'opérateur accéder à ses offres de services (retrouvez les offres Très Haut Débit avec un débit allant de 100 Mbit/s aux Gbit/s).

### Etape 3 :

Dès l'ouverture commerciale de votre commune et l'éligibilité de votre logement effective, choisissez votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI) parmi les partenaires de Rosace et signez un contrat fibre avec lui (voir liste sur l'onglet Opérateurs du site internet [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)).

### Étape 4 :

Votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique.

Hors souhaits spécifiques, ce raccordement pour les particuliers est gratuit durant toute la durée de la concession (30 ans). Seuls d'éventuels frais de mise en service peuvent être facturés par votre FAI.

La fibre optique qui sera posée chez vous empruntera le même cheminement que votre câble téléphonique actuel.

Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

### Etape 5 :

Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box et à profiter de la puissance de la fibre !

Votre Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) restera votre unique interlocuteur. Dirigez-vous vers lui pour toute questions commerciales (changement d'offre, rajout d'options, ...) ou pour toute question de service après-vente (incident sur votre box, sur votre ligne, question de facturation, ...).

## **Les objectifs et les avantages**

Les objectifs principaux du projet Rosace sont d'éviter la fracture numérique et de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire alsacien.

La capacité de la fibre optique à transmettre très rapidement des informations va permettre le développement de nouvelles applications telles que : la domotique, la télésurveillance, la télémédecine, le télétravail, l'e-commerce, les visio-conférences, l'e-économie, l'e-éducation, l'e-service public.

Un autre avantage de la fibre optique est qu'il n'y a pas de perte de débit même sur de longues distances : quel que soit votre situation géographique sur la commune, vous pourrez bénéficier du même débit allant jusqu'aux Gigabits.

### **L'intérêt de la fibre pour les entreprises :**

Les acteurs du monde économique, utilisateurs du Très Haut Débit en témoignent : la fibre optique améliore la productivité, la compétitivité, la gestion et l'émergence de nouveaux services.

Quelques exemples :

- Le développement du télétravail
- Augmentation des opérations en ligne grâce à la rapidité d'exécution et d'envoi.
- Une sécurité accentuée
- Accès à de nouveaux outils : virtualisation, voix sur IP, messagerie et agenda partagés, sauvegarde sécurisée, vidéo-surveillance, e-Business, sont autant de services qui peuvent être déployés.

Les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) spécialisés dans les offres dédiées aux entreprises, présents sur le réseau Rosace, peuvent établir avec vous un diagnostic de vos besoins actuels et futurs et vous proposer les solutions les plus adaptées. Rendez-vous sur l'onglet Opérateurs du site internet [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)

### **L'intérêt de la fibre pour les particuliers :**

- Un accès ultra-rapide à Internet (avec un débit de 10 à 100 fois supérieur à l'ADSL),
- La télévision ultra haute définition et tous les services interactifs associés,
- Un confort par l'utilisation simultanée et performante de plusieurs appareils connectés à la même source internet.
- De nouveaux usages (télétravail, télémédecine, domotique ...)

### **Quelques chiffres**

En moyenne, on compte 7 écrans par foyer

88% des Français utilisent Internet

93% des Français ont un mobile, 71% un smartphone, 81% un ordinateur, 41% une tablette.

En moyenne, on passe 4h48 par jour sur Internet et 1h22 sur les réseaux sociaux.

64% des français effectuent des démarches administratives en ligne

60% des français effectuent des achats en ligne

58% des internautes sont sur les réseaux sociaux

33% des français utilisent internet pour téléphoner

41% des Français estiment que les nouvelles technologies présentent plus d'opportunités que de risques.



**Pour plus d'informations :**

Vous souhaitez en savoir plus sur l'avancée du déploiement dans votre commune ? en Alsace et en France ?

Inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information : [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)

URL direct: <https://www.rosace-fibre.fr/newsletter/inscription>

**Pour mieux comprendre :**

**Qu'est-ce que la fibre optique ?**

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit. En effet, à la différence du cuivre, le débit n'est quasiment pas altéré par la distance et peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception (débit descendant) et l'envoi de données (débit ascendant).

**Est-elle dangereuse ?**

Contrairement aux technologies sans fil, le réseau fibre optique n'est pas facilement piratable et ne présente pas de risque pour la santé. Le transport de la lumière ne provoque aucun rayonnement électromagnétique. Donc il n'y a aucun risque inhérent aux ondes électromagnétiques.